



Objet : Assemblée Générale Extraordinaire et Assemblée Générale ordinaire

Madame, Monsieur,

Si le nombre de membres présents lors de l'Assemblée Générale du 12 Mai n'a pas été suffisant pour statuer, une nouvelle assemblée extraordinaire est nécessaire. Vous êtes de ce fait conviés le

Mardi 26 Mai 2015 à 19h00 au Rive-Rhin, Village Neuf.

L'assemblée extraordinaire sera immédiatement suivie de l'Assemblée Générale ordinaire de l'association "Les Chouettes" et de l'Assemblée Générale Constituante de la nouvelle association.

Ordre du jour de l'AG Extraordinaire: voir ordre du jour du 12 mai 2015

Le vote à la majorité des membres présents sera suffisant pour entériner les changements.

Ordre du jour de l'AG Ordinaire :

- 1- Approbation du compte rendu de la précédente AG du 27 Mai 2014 (*)
- 2- Rapport moral des directrices
- 3- Rapport financier : bilan de l'année 2014
- 4- Rapport financier : bilan prévisionnel 2015
- 5- Rapport des réviseurs aux comptes, décharge
- 6- Cotisations pour 2016
- 7- Vote pour le renouvellement du tiers des membres du bureau
- 8- Divers

Ordre du jour de l'AG constituante de la nouvelle association :

- 1- Lecture de la proposition de statuts pour l'association les chouettes et vote pour approbation.
- 2- Vote des membres du bureau
- 3- Cotisations pour 2016
- 4- Divers

En comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, «Titre», mes cordiales salutations.



La Présidente
Isabelle TRENDEL

(*) Le compte rendu de l'AG 2014 est disponible pour lecture sur le site web www.leschouettesvillageneuf.fr ou auprès des directrices.

Talon Réponse à retourner en version papier auprès des directrices du multi accueil ou accueil de loisirs ou par email à isabelle.chouettes@wanadoo.fr ou valerie.chouettes@wanadoo.fr avant le 7 mai 2015:

Nom :
Prénom :

- Je serais présent à la réunion du 12 Mai
- Je serais présent à la réunion du 26 Mai
- Je suis candidat à l'élection du bureau